

Colpo, le 27 juin 2024

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

**Le MARDI 02 JUILLET 2024 à 19 h 00**  
Salle de conférence (35 avenue de la princesse)

**Ordre du jour :**

1. Attribution de subventions aux associations colpéennes – Année 2024.
2. Clôture du budget annexe Lotissement de Kercaër.
3. Actualisation du règlement intérieur du restaurant scolaire municipal.
4. Revalorisation des tarifs du restaurant scolaire.
5. Convention territoriale globale – Avenant de prolongation.
6. Délégation de service public avec l'UFCV – Proposition d'avenant n°03.
7. Autorisation à lancer la consultation de délégation de service public de gestion de l'accueil de loisirs pour la période 2025-2027.
8. Création d'un espace de stockage pour le Centre de Loisirs de Colpo.
9. Travaux d'extension réhabilitation de la mairie de Colpo – Proposition d'avenant n°01.
10. Convention avec le SDEM pour la rénovation de l'éclairage public : rue Bod Skoed, rue An Askol et rue Ar Vammen.
11. Participation financière à la protection sociale des agents.
12. Adhésion au groupement de coordination de GMVA en matière de lutte contre les déchets abandonnés.
13. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.
14. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER



**Mairie de Colpo**

12, avenue de la Princesse  
56390 - Colpo

02 97 66 82 08  
mairie@colpo.fr

[www.colpo.fr](http://www.colpo.fr)